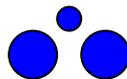




FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
déclaré loi 1901 à la sous préfecture sous le N° W594002803 le 12/02/07
N° de Siret 497 845 370 00012 N° de Siren 497 845 370

D I S T R I C T M A R I T I M E



C.R réunion du District du 22 octobre 2018

Clubs présents : USG – ABGS – ABL – LBC – SMPSD – St POL – USD

Clubs absents : ADJM – Excusé ABB

Membres présents : RL – MT – CB – JCE – LA – Ble - PL

Membre Excusées : OP - CW

1. **Mot du Président.**

Bonjour et bienvenue à tous.

Je tiens à vous remercier pour le geste d'amitié que vous avez témoigné, lors du décès de mon beau père.

2. **Approbation du CR du 22/09/2018 à l'USD.**

Approuvé.

3. **CR de la réunion de la Commission Sportive du CDN du 06/10/18.**

Championnat X2 – X1F – X3 V – X1 – X2 M

Les épreuves qualificatives se dérouleront en secteur (ex-district)

Les responsables de zone vous contacteront rapidement - par courriel – pour faire appel à candidature pour organiser ces épreuves.

Les quotas seront calculés de la façon suivante : 50% des places au prorata du nombre de licenciés de chaque secteur et 50% des places au prorata de la participation aux épreuves qualificatives dans chaque secteur en 2018.

Le jet du but de ces épreuves qualificatives est à **14h30** – Les inscriptions se feront sur place.

Le jet du but du championnat sera 8h pour les 64 équipes qualifiées, à l'exception des championnats X1 et X1 F pour lesquels le jet du but sera à **10h**.

Championnats X3 TC – X3 PROMOTION

Les épreuves qualificatives se dérouleront en zone.

Les responsables de zone contacteront rapidement les clubs pour organiser ces épreuves.

Les quotas seront de 32 équipes pour chaque zone, quelque soit le nombre de participants.

Le jet du but de ces épreuves qualificatives est à **09h30**.

Les inscriptions se feront à l'avance par courrier (aucune inscription par courriel ou encore moins par téléphone), auprès de chaque responsable de zone, par le club avec le chèque de redevance joint.

Les dates butoirs d'inscription sont fermes :

le vendredi 1 mars 2019 pour le X3 TC

le vendredi 5 avril 2019 pour le X3 PROMOTION.

Zone NORD : Réjean LEFEBURE, square des ménapiens, 1 résidence H. Desgranges 59760 GRANDE SYNTHE.

Zone SUD : Aline CHAUSSOY, 17 allée Jacques Prévert 59553 CUINCY.

Le jet du but du championnat sera à **8h** pour les 64 équipes.

Les championnats X3 TC et X3 F, ainsi que X2M et X3J, n'auront pas lieu sur le même site.

Championnat X3 F – X2 F – X3 PROVENCAL – X2 PROVENCAL et X3 M

Ces championnats sont en open

Les inscriptions se feront à l'avance par courrier (aucune inscription par courriel ou encore moins par téléphone), auprès de Philippe ROSSEZ, par le club avec le chèque de redevance joint.

Les dates butoirs sont fermes :

le vendredi 22 mars 2019 pour le X3 F.

le vendredi 29 mars 2019 pour le X3 PROVENCAL.

le vendredi 5 avril 2019 pour le X2 F.

le vendredi 12 avril 2019 pour le X2 PROVENCAL.

le vendredi 30 août 2019 pour le X3 M.

Philippe ROSSEZ, 4 résidence du Maréchal de Tassigny 59118 WAMBRECHIES.

Concours départementaux

Les responsables de zone vous contacterons rapidement – par courriel - pour savoir les dates auxquelles vous souhaitez éventuellement organiser 1 ou plusieurs concours départemental.

Il n'y aura aucun concours départemental organisé le jour d'une épreuve qualificative à un championnat départemental.

Il n'y aura pas de concours départemental organisé sur le même site qu'un championnat départemental.

Le PRESIDENT vous a transmis par mail les clubs qu'il choisi pour les qualificatifs et championnats du Nord en vous demandant une réponse rapidement. Pour le moment il n'y que l'USD qui lui a répondu. Maintenant les clubs donnent leurs accord.

Les concours départementaux, vous devez vous réunir pour cela. Le PRESIDENT vous propose une réunion le : **Lundi 29 octobre à ABL 18H30**

Championnats régionaux

Selon les directives fédérales, il ni a plus d'épreuves qualificatives pour un championnat régional.

Les qualifiés pour un championnat régional le seront issus du championnat départemental correspondant (les quotas ne sont pas encore connus).

Tout joueur qui participe à une épreuve qualificative à un championnat départemental s'engage à participer, s'il se qualifie, à un championnat régional ou un championnat national.

Championnats par équipe de clubs

Les championnats CDC3 et CDC-F auront lieu **en avril/mai**.

Le championnat CDC-JP aura lieu **en mai/juin**.

Les championnats CDC1, CDC2 et CDC-V auront lieu en **octobre/novembre** (voir septembre pour le CDC-V).

Le fonctionnement de tous ces championnats vous sera donné à l'assemblée générale du CDN.

Coupe de France des clubs

Les 3 dates des tours départementaux sont :

dimanche 10 février

dimanche 24 mars

samedi 18 mai.

Les inscriptions se feront par courrier (aucune inscription par courriel ou encore moins par téléphone), auprès de Laurent BOURLET, par le club avec le chèque de 10€ joint.

La date butoir d'inscription est le **vendredi 28 décembre 2018**.

Laurent BOURLET, 7 résidence de l'enclos 59121 PROUVY**Les jeunes...**

La commission technique départementale vous communiquera le fonctionnement 2019 pour les catégories jeunes.

Championnat X3J NORD le titre qualifie pour la championnat territorial (NORD/PDC).

Limite à 12 équipes par catégorie

Championnat Régional (5 départements)

De plus amples explications vous seront données lors de l'AG.

4. Coupe de France des clubs.

L'équipe de l'USD est blanc pour le prochain tour, souhaitons leur bonne chance pour la suite.

5. CDC3 & CDC3 -V.

Le PRESIDENT vous a transmis par mail les résultats de la 1ère journée en CDC3 poule 1 & 2.

Il ne peut vous transmettre l'autre journée, car il a accepté que le match Cappelle 1 et SMPSD 1 se joue le 21/10, il y a eu une mauvaise compréhension sur les heures de ce match.

C'est pourquoi il vous a transmis un mail pour préciser les heures maximum entre les clubs en cas de désaccord. **Samedi 14h30 maxi & Dimanche 9h30 maxi.**

Pour ce qui concerne la CDC3 – V, il tient à rappeler que les réclamations ne se font pas une fois que la rencontre soit jouée, il faut refuser de jouer.

Rappel il est OBLIGATOIRE d'avoir un arbitre ou Fonctionnaire arbitre lors des rencontres de CDC surtout la CDC3 pour les F.A.

En cas de carence de l'un ou l'autre c'est le responsable du club receveur qui POURVOIT à son remplacement.

Il faut aussi prouver qu'il a contacté TOUS les F.A.

Par contre le JURY est OBLIGATOIRE dans ce genre de rencontre. L'arbitre ou le F.A et les 2 capitaines de chaque équipe.

La commission d'arbitrage du CDN va revoir le règlement concernant les matchs de CDC sans arbitre (des amendes seront peut être utiles).

6. Résultats du R.B 2018.

Samedi 13 Octobre : Féminines, Cadets et Minimes en doublette.

Catégorie Féminine : 18 équipes.

Résultats**Concours Principal**

1° LESUR Laëtitia SMPSD
POUCHIN Dorothée SMPSD

Concours Consolante

1° BIERNACKI Déléphine USD
MORVAN Amélia USD

2° VERRIELE Laurence SMPSD
GRISOLET Stéphanie ABGS

2° GRISOLET Daisy ABGS
GRISOLET Ingrid ABGS

Jeunes : 1 joueur Benjamin, 3 joueurs Minimes et 6 joueurs Cadets : le concours c'est fait en Tête à Tête

Résultats**Benjamin** :

1° BONNAILLIE Enzo SMPSD

Minime :

1° ALBA Kevin SMPSD

Cadet :

1° BONNAILLIE Matteo SMPSD

Dimanche 14 Octobre : Seniors et Juniors en triplète**Catégorie Seniors :** 29équipes.**Résultats****1er Concours**

1° REEGHERE Patrice ABGS
 DEMEULENAERE Giovanni ABGS
 MACREZ André ABGS

2° BELLOC Adrien ABGS
 BELLOC Guy ABGS
 MERCIER Christian ABGS

2ème Concours

1° GENS Didier USD
 BOUTELIER Arnaud USD
 BOUTELIER Clément USD

2° VULLO Vincent SMPSD
 DUPIR Julien SMPSD
 LEFRANCOIS Corentin ABL

3ème Concours

1° VANDROMME Dimitri ABGS
 BOUKAERT Geoffrey ABGS
 VASSEUR Morgan (ABGS)

2° DITILYEU Steven ABGS
 DITILYEU Julien ABGS
 MERLEN Patrick ABGS

7. Liste des personnes décédés dans le District.

ABGS : Claudine DROUET, Jacqueline TIELIE, Jean-Claude VANDEPUTTE, Casimir TOMERA, Raoul LOOTEN, Pascal LOISELLE, Michel GRISOLET, Jocelyne DUVET (maman de Nathalie VERSTRAET)

USD : Marcel DECANT, Michaël EVRARD, Jean LOONIS, Michel DEBREYNE

SMPSD : Michel LOCATELLI, Jeanine ENIZANT, Philippe DEVEMY, Joël BLAVOET

St POL : Marie-Noëlla LILLIO, Thierry ANELO

8. AG du District le 00/12 à l'USD.

Cette AG se déroulera à la mairie de Dunkerque Salle Jean Bart.

Les invitations sont distribuées ce jour ainsi que les courriers pour les championnes et champions.

9. AG du CDN le 08/12 à Haveluy (Va).

J'espère que tous les clubs seront présents ou représentés, vous avez reçu le repas, donc n'oubliez pas de répondre pour le 25 novembre à Francis JACQUEMOT si vous désirez rester au repas.

10. Trésorerie.

Bernard nous fait le point sur les affiliations et redevance des concours.

11. Parole aux Présidents de Commission

Jeunes, BF et Sélection :

Une réunion de la commission est prévue la date est à programmée

Sélection : chaque secteur doit faire une sélection et atelier de stage

Stage du 13 & 14 oct. En attente du verdict de la fédération. 1 joueur du Maritime avec 73% de réussite est en attente.

BF & Initiateur : la Fédération prévoit de revoir la formation sur une journée et examen.

Le prix des ces formations : 90 € pour les BF et 60 € pour les Initiateurs.

Challenge :

Classement provisoire est envoyé en attente de vos réponses.

12. Divers.

• **Le Président a reçu le document de la sous-préfecture concernant la dissolution du club ABB**

13. Documents remis.

- Courriers pour le trophée de l'Amitié.
- Invitations pour l'Assemblée Générale Clubs et membres.
- Invitations pour les Championnes et Champions

14. Questions diverses.

RL : **Concernant les mutations** : elles sont valables toute l'année mais sont effectives du 1^{er} décembre au 31 décembre. C'est pourquoi le cas BLANQUART S. la mutation n'est pas encore signée par le PRESIDENT du CDN. En 2017 des personnes ont réglé leur mutation interdépartementale et sont revenus sur leur décision en demandant le remboursement de la somme versée. Ce ne fut pas le cas il faut maintenant respecter le règlement.

SMPSD : Les tenues pour les championnats ?

Réponse : *short sportif et pantalon de survêtement. Jeans totalement interdit (toutes couleurs).*

USG : Les commandes de licences pour 2019 ?

Réponse : *les clubs doivent envoyer leur demande au secrétariat du CDN et pour l'instant il faut attendre les nouveaux documents.*

Les mutations si dans l'année elles sont payantes, si 1 an sans licence elles sont gratuites.

Bernard LEUCHART : il est quand même dommage d'avoir fait des examens pour les F.A. et qu'il y a des clubs qui lors des rencontres CDC ne font pas appel aux Arbitres & F.A. Je suis totalement d'accord pour infliger des amendes aux clubs qui refusent de faire appel aux ARBITRES et F.A.

**Prochaine réunion
le 19 novembre 2018 à ABGS**

Le Secrétaire Général
Michel TRUYEN